

---

# Fiches thématiques

---

Conditions de vie

## 5.1 Logement

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, on compte un peu plus de 33 millions de logements en France, soit 1,2 % de plus qu'en 2009 (figure 1). Le parc de logement est essentiellement composé de **résidences principales** (84 %). La place des **résidences secondaires** et des **logements occasionnels** est assez stable (environ 10 % depuis 2000), alors que celle des **logements vacants** tend à diminuer très légèrement (6,9 % en 2000 et 6,4 % en 2010). Les **logements** dans l'habitat **individuel** restent majoritaires (57 %).

La construction de logements neufs poursuit en 2009 le ralentissement amorcé durant l'année 2008, alors que depuis 2002, les mises en chantiers n'avaient cessé d'augmenter. Sur l'ensemble de l'année 2009, environ 305 000 logements ont été effectivement mis en chantier, soit 17 % de moins qu'en 2008.

En France métropolitaine, 57 % des ménages sont propriétaires de leur résidence principale en 2006, soit 7 points de plus qu'en 1984 (figure 2). Plus d'un tiers des propriétaires n'ont pas fini de rembourser leur emprunt. Plus de 20 % des ménages se logent dans le secteur locatif privé et 17 % dans le secteur social.

En 2006, la quasi-totalité des logements métropolitains (99 %) disposent de l'eau chaude, de WC intérieurs et d'une installation sanitaire (douche ou baignoire).

En 1984, 15 % des logements ne disposaient pas de ce confort de base (figure 3). Cependant, d'autres formes d'inconfort subsistent. En 2006, 1,6 million de logements ne disposent d'aucun moyen de chauffage (ou seulement de moyens sommaires), plus d'un million ont une installation électrique défectueuse voire dangereuse, plus de 500 000 souffrent d'infiltrations d'eau ou d'inondations provenant d'une fuite dans la plomberie.

Globalement, la surface moyenne des logements a augmenté : 91 m<sup>2</sup> en 2006, contre 82 m<sup>2</sup> en 1984. Cette croissance est surtout imputable à l'augmentation de la surface moyenne des maisons individuelles, alors que celle des appartements reste quasiment stable. En moyenne, chaque logement est occupé par 2,3 personnes. En 1984, le nombre moyen de personnes par logement était de 2,7 et, d'après les projections réalisées par l'Insee, il devrait être de 2,0 en 2030.

Un ménage sur quatre déclare vouloir changer de logement ou y être contraint pour des raisons professionnelles ou personnelles. Parmi eux, plus de la moitié désirent occuper un logement plus grand. Globalement, en 2006, 6,5 % des ménages estiment que leurs conditions de logements sont insuffisantes ou très insuffisantes ; ils étaient 10,2 % en 1984. ■

### Définitions

**Résidence principale** : un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par au moins une personne du ménage.

**Résidence secondaire** : logement utilisé occasionnellement, pour les week-ends, les loisirs ou les vacances.

**Logement occasionnel** : logement ou pièce indépendante utilisée occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille). La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi les deux catégories sont souvent regroupées.

**Logement vacant** : logement inoccupé, qu'il soit disponible ou non pour la vente ou la location.

**Logement individuel** : construction qui ne comprend qu'un seul logement.

**Logement collectif** : logement situé dans un immeuble collectif, c'est-à-dire dans une construction comprenant au moins deux logements.

### Pour en savoir plus

- « L'accession à la propriété dans les années 2000 », *Insee Première* n° 1291, mai 2010.
- « Les logements sont plus confortables qu'il y a vingt ans et pèsent davantage sur le revenu des ménages » in « France, portrait social », édition 2008, *Insee Références*, novembre 2008.
- « Les logements en 2006 : le confort s'améliore, mais pas pour tous », *Insee Première* n° 1202, juillet 2008.
- Voir aussi : dossier « Les inégalités face au coût du logement se sont creusées entre 1996 et 2006 », fiches 5.2 et 6.6.

## 1. Répartition des logements @

	2000	2003	2006	2009	2010
<b>Nombre de logements (en milliers)</b>	<b>29 628</b>	<b>30 676</b>	<b>31 783</b>	<b>32 955</b>	<b>33 336</b>
Résidences principales	83,1	83,5	83,9	84,0	84,0
Résidences secondaires et logements occasionnels	9,9	9,8	9,7	9,6	9,6
Logements vacants	6,9	6,6	6,4	6,4	6,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Individuel	56,0	56,4	56,7	56,8	56,9
Collectif	44,0	43,6	43,3	43,2	43,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : France.

Source : Insee, compte satellite du logement.

## 2. Statut d'occupation du parc de résidences principales @

	1984	1988	1992	1996	2002	2006
<b>Propriétaires</b>	<b>50,7</b>	<b>53,6</b>	<b>53,8</b>	<b>54,3</b>	<b>56,0</b>	<b>57,2</b>
Accédants	24,4	26,1	23,5	22,2	21,0	19,6
Non accédants	26,3	27,4	30,3	32,1	35,0	37,6
<b>Locataires</b>	<b>39,0</b>	<b>37,2</b>	<b>37,7</b>	<b>38,1</b>	<b>37,9</b>	<b>37,5</b>
Secteur locatif privé	22,4	20,2	20,6	20,5	20,7	20,4
Secteur social	16,5	17,0	17,1	17,6	17,2	17,1
<b>Autres<sup>1</sup></b>	<b>10,4</b>	<b>9,2</b>	<b>8,5</b>	<b>7,6</b>	<b>6,1</b>	<b>5,3</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

en %

1. Fermiers ou métayers, locataires de meublés, sous-locataires et logés gratuitement.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement.

## 3. Caractéristiques du parc de résidences principales @

	1978	1984	1988	1992	1996	2002	2006
Logements construits avant 1949 (en %)	51,3	43,0	39,1	36,8	35,6	33,2	30,6
Logements sans confort sanitaire <sup>1</sup> (en %)	26,9	15,0	9,6	6,2	4,1	2,6	1,3
Surface moyenne des logements (en m <sup>2</sup> )	77	82	85	86	88	90	91
Nombre moyen de personnes par logement	2,8	2,7	2,6	2,5	2,5	2,4	2,3
Ménages estimant que leurs conditions de logement sont insuffisantes ou très insuffisantes (en %)	13,4	10,2	8,9	8,1	6,0	7,2	6,5

1. Absence d'au moins un élément suivant : eau chaude, installation sanitaire, WC.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement.

## 5.2 Dépenses de logement

En 2008, les **dépenses de logement** représentent 22,5 % du produit intérieur brut. Environ 8 % de ces dépenses sont prises en charge par la collectivité, sous forme d'aides au logement. Les **dépenses courantes de logement** accélèrent en 2008, en lien avec la hausse des dépenses d'énergie consécutive à celle des prix de l'énergie. Les dépenses courantes pour les logements (hors logements en collectivité) s'établissent à 279,2 milliards d'euros, soit 9 040 euros en moyenne par logement (*figure 1*). Elles varient de 6 200 euros en moyenne pour un ménage locataire du secteur social à 11 500 euros pour un ménage accédant à la propriété.

Près de trois quarts des dépenses courantes concernent les loyers (réels ou imputés), 17 % les dépenses d'énergie et 10 % les charges. Les dépenses courantes de logement (nettes des aides personnelles) représentent une part croissante du budget des ménages : 25,3 % de la consommation des ménages en 2008 contre 20,2 % en 1988.

En 2008, 14,2 milliards d'euros d'**aides personnelles** ont été perçues par 5,6 millions de ménages pour financer leurs dépenses courantes de logement. Ces aides financent en moyenne 18,4 % des dépenses courantes des locataires du parc social, 14,2 % de celles des locataires du parc privé et 1,4 % de celles des propriétaires accédants (*figure 2*). Le montant des aides personnelles perçues augmente fortement en 2008, en raison du prolongement de la prise en compte des

ressources 2006 dans le calcul du montant des aides.

Les dépenses d'acquisition de logements et les gros travaux s'élèvent à 290 milliards d'euros (*figure 3*). Pour la première fois depuis 1995, et après un net ralentissement en 2007, l'activité immobilière dans l'ancien se replie en 2008 : le recul du nombre de transactions s'accroît en 2008 et s'accompagne d'une décélération des prix. Le marché du neuf ralentit pour la 2<sup>e</sup> année consécutive : les volumes se contractent, mais les prix progressent encore vigoureusement. Dans ce contexte, la construction émanant des bailleurs sociaux soutient l'activité immobilière et joue un rôle contracyclique. Ce dynamisme ne suffit toutefois pas à compenser le recul de l'activité immobilière des ménages, lesquels sont à l'origine de 93 % des acquisitions et travaux.

Les pouvoirs publics ont versé 7,1 milliards d'euros pour aider l'investissement dans le logement. Ces **aides à la pierre** sont en forte progression, du fait de l'accroissement des aides et subventions en faveur du logement locatif social, et en particulier celles liées aux programmes de rénovation urbaine. Parallèlement, les aides octroyées aux ménages sous forme d'avantages fiscaux continuent d'augmenter substantiellement, grâce aux dispositifs d'aides à l'investissement locatif et à la mise en place du crédit d'impôt pour les intérêts d'emprunts liés à l'acquisition d'une résidence principale. ■

### Définitions

**Dépenses de logement** : dépenses courantes que les ménages consacrent à l'usage de leur logement et dépenses d'investissement des propriétaires occupants ou des bailleurs.

**Dépenses courantes de logement** : loyers que doivent acquitter les locataires et loyers que les propriétaires occupants auraient à acquitter s'ils étaient locataires de leur logement, dépenses d'énergie pour se chauffer et s'éclairer et charges. Du fait de la présence de loyers fictifs, ces dépenses s'interprètent comme une mesure de la consommation de service de logement et non comme une dépense effective pour se loger.

**Aides personnelles** : aides versées aux ménages pour alléger les dépenses courantes des locataires ou les mensualités de remboursement des propriétaires accédants. Elles comprennent l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement à caractère familial (ALF) et l'allocation de logement à caractère social (ALS).

**Aides à la pierre** : aides apportées à l'investissement des ménages et des sociétés qui construisent, acquièrent ou réhabilitent des logements.

### Pour en savoir plus

- « Comptes du logement - premiers résultats 2009, comptes 2007 et 2008 », *Références*, Rapport CGDD, mars 2010.
- « La dépense en logement ralentit en lien avec le repli de l'activité immobilière », *Le point sur* n° 44, mars 2010.

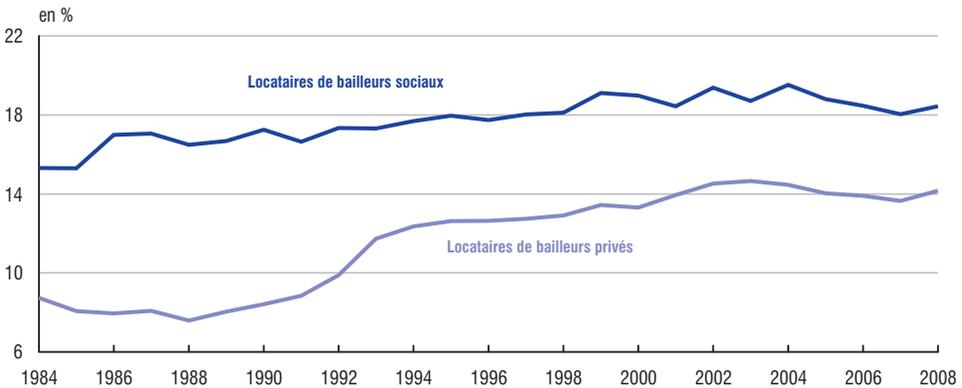
## 1. Dépenses courantes de logement

	1984	1990	2000	2005	2006	2007	2008
<b>Dépenses courantes totales (en milliards d'euros courants)</b>	<b>84,7</b>	<b>124,7</b>	<b>196,8</b>	<b>243,2</b>	<b>255,6</b>	<b>266,7</b>	<b>279,2</b>
Loyers	52,2	86,8	143,0	177,6	186,5	195,6	202,9
dont : locataires	17,1	27,5	43,8	53,1	55,5	57,8	59,7
Énergie	23,4	25,1	34,9	41,7	43,6	44,0	48,3
Charges	9,1	12,8	18,9	23,9	25,4	27,1	28,0
<b>Dépenses courantes moyennes par logement selon la filière (en euros courants)</b>	<b>3 677</b>	<b>5 009</b>	<b>7 080</b>	<b>8 206</b>	<b>8 505</b>	<b>8 753</b>	<b>9 043</b>
Résidences principales	3 854	5 254	7 368	8 512	8 816	9 064	9 363
dont : Propriétaires accédants	5 532	7 031	9 436	10 626	10 933	11 188	11 484
Propriétaires non accédants	3 765	5 335	8 197	9 739	10 109	10 390	10 744
Locataires (secteur privé)	3 131	4 533	6 344	7 435	7 692	7 956	8 118
Locataires (secteur social)	2 915	3 723	5 174	5 772	5 893	6 087	6 223
Résidences secondaires	2 202	3 121	4 705	5 619	5 852	6 096	6 290

Champ : France, hors logements en collectivité (maisons de retraite, foyers, etc.).

Source : ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, compte du logement.

## 2. Part des dépenses courantes couvertes par des aides au logement



Champ : France, hors logements en collectivité (maisons de retraite, foyers, etc.).

Source : ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, compte du logement.

## 3. Dépenses d'acquisition de logements et de travaux @

	en milliards d'euros						
	1984	1990	2000	2005	2006	2007	2008
Logements neufs	30,1	37,7	44,6	65,6	76,9	82,8	87,7
dont : acquis par les ménages	25,4	31,6	38,2	57,0	66,2	70,1	72,5
Travaux	16,3	23,0	30,4	38,1	40,5	43,2	45,3
dont : réalisés par les ménages	14,5	19,9	27,0	34,8	37,0	39,2	41,2
Logements d'occasion	19,0	44,8	84,1	144,9	162,6	172,1	157,0
dont : acquis par les ménages	18,6	43,9	82,7	143,4	160,9	170,1	154,6
<b>Total des acquisitions et travaux</b>	<b>65,4</b>	<b>105,6</b>	<b>159,1</b>	<b>248,6</b>	<b>279,9</b>	<b>298,0</b>	<b>290,0</b>
dont : ménages	58,4	95,4	148,0	235,1	264,1	279,4	268,3

Champ : France, hors logements en collectivité (maisons de retraite, foyers, etc.).

Source : ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, compte du logement.

## 5.3 État de santé de la population

Comparé à celui de leurs voisins européens, l'état de santé des Français est globalement bon, même si d'importantes disparités au sein de la population subsistent entre catégories sociales. Bien qu'ayant une espérance de vie plus longue, les femmes se déclarent en moins bonne santé que les hommes, et ce à tous les âges (*figure 1*). Après 75 ans, seule une personne sur quatre se déclare en bonne ou très bonne santé.

Ceux qui ont une moins bonne situation sur le marché du travail s'estiment en moins bonne santé que les autres, et ce même en tenant compte des différences d'âge et de sexe. Ainsi, 84 % des hommes en emploi se jugent en bonne ou très bonne santé, contre 67 % de ceux au chômage (*figure 2*). Parmi les hommes en emploi, les cadres se déclarent plus fréquemment en bonne santé que les ouvriers. Les relations entre santé, travail et emploi sont complexes : d'un côté, des conditions de travail difficiles peuvent altérer la santé, de l'autre, les personnes qui ont des problèmes de santé ont plus de difficultés sur le marché du travail. Les inégalités de santé sont aussi visibles en termes d'**espérance de vie sans incapacité** : les cadres ont une espérance de vie plus longue que les ouvriers, et passent plus d'années sans incapacité que ces derniers. Elles reflètent pour partie des expositions aux risques et des comportements socioculturels différents.

En 2006, les principales causes de décès en France sont les tumeurs (30 %) devant les maladies de l'appareil circulatoire (28 %) qui ont

reculé au second rang depuis 2004. La **mortalité « évitable »** reste relativement élevée par rapport à d'autres pays en Europe, notamment chez les hommes. En particulier, même si elle diminue, la consommation d'alcool demeure une des plus élevée d'Europe. L'**alcoolisation excessive avec risque ponctuel** concerne 34 % des hommes et 15 % des femmes, et touche plutôt les jeunes (*figure 3*). L'**alcoolisation excessive avec risque chronique** touche, quant à elle, 14 % des hommes et 2 % des femmes ; elle est maximale entre 55 et 64 ans.

Par ailleurs, le tabagisme demeure en majorité masculin, même si les hommes sont moins nombreux à fumer qu'il y a 30 ans, alors que le tabagisme féminin évolue peu depuis les années 1980. En 2008, 25 % des hommes et 19 % des femmes se déclarent fumeurs quotidiens. Les objectifs de la loi de santé publique de 2004 sont atteints (ils prévoyaient d'abaisser la prévalence du tabagisme quotidien à 25 % pour les hommes et 20 % pour les femmes en 2008).

Enfin, l'obésité ne cesse de progresser chez les adultes : 13,9 % des hommes et 15,1 % des femmes sont obèses en 2009, contre 10 % en 2000 (hommes et femmes). En revanche, pour les enfants de 5-6 ans, l'obésité a significativement reculé (3,4 % en 2000 ; 3,1 % en 2006). Toutefois, cette baisse s'est accompagnée d'un creusement des inégalités sociales : elle a été moins marquée pour les enfants scolarisés dans les écoles publiques situées en ZEP que pour les autres. ■

### Définitions

**Espérance de vie sans incapacité** : nombre moyen d'années que l'on peut espérer vivre sans incapacité, dans les conditions de santé du moment.

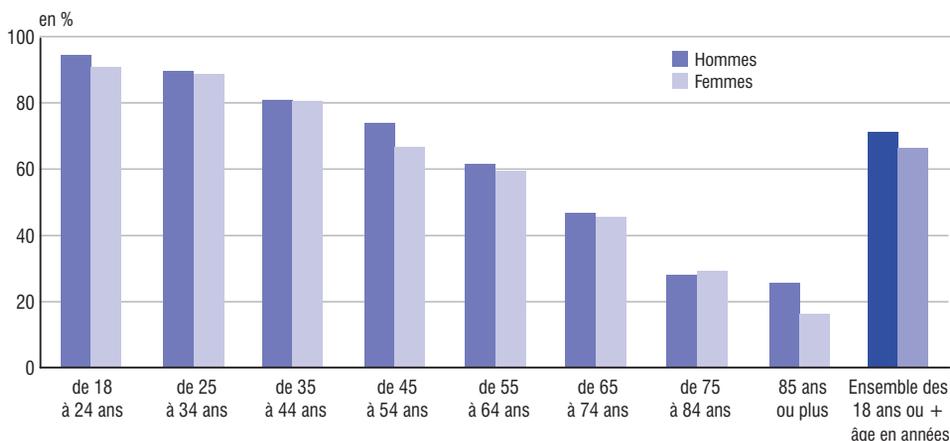
**Mortalité « évitable »** : mortalité dont les causes sont liées aux pratiques à risque et à la prévention primaire (décès provoqués par des pathologies liées à l'alcool ou au tabac, par les accidents de la route, les chutes accidentelles, les suicides, le VIH, ...).

**Alcoolisation avec risque** : boire, de temps à autre, 6 verres d'alcool ou davantage lors d'une même occasion engendre un risque **ponctuel**. Les dangers encourus sont alors les accidents de la route, les violences, les comas éthyliques ou les rapports sexuels non protégés. Pour les buveurs réguliers de grandes quantités d'alcool, le risque devient **chronique**. Aux dangers précédemment cités s'ajoutent des maladies liées à l'abus d'alcool (cirrhose, cancer, psychose alcoolique, etc.). Ces risques sont évalués à partir du test AUDIT-C.

### Pour en savoir plus

- « L'état de santé de la population en France, rapport 2009-2010 », site internet du ministère de la Santé.
- « Santé et recours aux soins des femmes et des hommes », *Études et Résultats* n° 717, Drees, février 2010.
- « La santé des femmes en France », *Études et statistiques*, La documentation Française, avril 2009.
- « La santé des enfants en grande section de maternelle en 2005-2006 », *Études et Résultats* n° 737, Drees, septembre 2010.

## 1. État de santé général déclaré bon ou très bon en 2008



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 ans ou plus vivant à leur domicile.

Note : le libellé de la question est « Comment est votre état de santé en général ? Très bon, bon, assez bon, mauvais, très mauvais ».

Source : Insee, enquête SRCV 2008 (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie).

## 2. État de santé général selon la situation sur le marché du travail en 2008

en %

	Part des personnes qui se jugent en bonne ou très bonne santé	
	Hommes	Femmes
Étudiant	96	94
En emploi	84	82
<i>dont : Cadre</i>	91	93
<i>Profession intermédiaire</i>	85	86
<i>Employé</i>	83	79
<i>Artisan, commerçant</i>	81	79
<i>Agriculteur</i>	80	75
<i>Ouvrier</i>	79	70
Au chômage	67	70
Retraité	50	41
Inactif, au foyer, invalide du travail, ...	26	51
<b>Ensemble des 18 ans ou plus</b>	<b>73</b>	<b>67</b>

Champ : France, personnes âgées de 18 ans ou plus vivant à leur domicile.

Source : Insee, volet « ménages » de l'enquête Handicap-Santé 2008.

## 3. Prévalence des profils d'alcoolisation à risque et du tabagisme quotidien selon le sexe et l'âge en 2008

en %

	Part des personnes concernées selon l'âge							Ensemble des 18 ans ou plus
	De 18 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 64 ans	De 65 à 74 ans	75 ans ou plus	
<b>Hommes</b>								
Consommateur d'alcool avec risque ponctuel	37	48	43	39	26	18	8	<b>34</b>
Consommateur d'alcool avec risque chronique	11	8	10	14	23	18	14	<b>14</b>
Fumeur quotidien	33	33	33	25	20	10	6	<b>25</b>
<b>Femmes</b>								
Consommatrice d'alcool avec risque ponctuel	29	25	17	14	10	5	1	<b>15</b>
Consommatrice d'alcool avec risque chronique	3	2	2	2	4	3	1	<b>2</b>
Fumeuse quotidienne	29	26	27	25	14	6	3	<b>19</b>

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 ans ou plus.

Sources : Irdes, enquête Santé et Protection Sociale 2008 pour les chiffres sur la consommation d'alcool ; Insee, volet « ménages » de l'enquête Handicap-Santé 2008 pour les chiffres sur le tabagisme.

## 5.4 Dépenses de santé

En 2009, la **consommation de soins et biens médicaux** (CSBM) atteint 175,7 milliards d'euros (*figure 1*), soit une consommation par habitant de 2 724 euros. Le ralentissement de la CSBM amorcé en 2008 se poursuit en 2009 : + 3,3 % en valeur après + 3,7 % en 2008 et + 4,2 % en 2007 ; son rythme d'augmentation reste ainsi nettement inférieur à celui observé au début de la décennie. La **dépense courante de santé**, qui regroupe l'ensemble des dépenses du système de santé, s'élève quant à elle à 223,1 milliards d'euros en 2009, en hausse de 4 % par rapport à 2008. Elle augmente plus vite que la consommation de soins et biens médicaux, notamment en raison de la forte croissance des dépenses de prévention (grippe H1N1) et des dépenses de soins aux personnes âgées en établissement.

En raison de la contraction du PIB en 2009 résultant de la crise économique (- 2,0 % en valeur après + 2,7 % en 2008), la part de ces deux agrégats dans le PIB augmente significativement. La consommation de soins et biens médicaux représente 9,2 % du PIB en 2009, contre 8,7 % en 2008 et la dépense courante de santé en représente 11,7 % contre 11 % en 2008 (*figure 2*). En 2009, la hausse des prix de la consommation de soins et de biens médicaux est faible (+ 0,3 %). Comme en 2008, ces prix sont freinés par la diminution des prix des médicaments, conséquence de la croissance du marché des génériques et, sur les dernières années, du développement des grands conditionnements pour les traitements de longue durée. Cette modération des prix s'explique également par l'absence de

revalorisation des tarifs des consultations de médecins généralistes. L'évolution en volume de la consommation de soins et de biens médicaux est identique à celle de 2008 : + 3 %. Les postes qui progressent le plus en volume sont les médicaments (+ 5,2 % en 2009 et + 5 % en 2008) et les transports de malades (+ 3,6 % en 2009 et + 2,9 % en 2008).

En 2009, les dépenses hospitalières représentent 44,4 % de l'ensemble de la consommation de soins et biens médicaux. Leur part a diminué de 4,2 points depuis 1995, celle des soins ambulatoires se maintenant globalement sur la période (27,4 % en 2009). À l'inverse, la part des médicaments a augmenté, passant de 18,8 % en 1995 à 20,1 % en 2009.

La part de la Sécurité sociale dans le financement de la consommation de soins et de biens médicaux est prépondérante : 75,5 % en 2009 (*figure 3*). La part restant à la charge des ménages, qui avait été orientée à la baisse jusqu'en 2004, a ensuite augmenté jusqu'en 2008. Elle atteint 9,4 % en 2009, soit une légère baisse par rapport à l'année 2008 (9,5 %), contre 8,3 % en 2004. L'augmentation observée entre 2005 et 2008 s'explique essentiellement par la mise en place de différentes mesures d'économies pour la Sécurité sociale : en 2005, participation forfaitaire d'un euro ; en 2006, modulation des taux de remboursement des patients pour les consultations de médecins, selon qu'ils respectent ou non le parcours de soins ; et en 2008 franchises sur les médicaments, actes d'auxiliaire médical et transports. ■

### Définitions

**Consommation de soins et de biens médicaux** (CSBM) : ce terme désigne l'ensemble des dépenses hospitalières, de soins ambulatoires (soins de médecins et de dentistes, prestations des auxiliaires médicaux, analyses, cures thermales), de services de transports sanitaires et de biens médicaux (médicaments, prothèses, etc.). La CSBM comprend aussi bien les dépenses remboursées par la Sécurité sociale que celles prises en charge par des organismes complémentaires de santé ou restant à la charge des ménages.

**Dépense courante de santé** : cet agrégat regroupe la consommation de soins et de biens médicaux à laquelle s'ajoutent les soins aux personnes âgées en établissement, les indemnités journalières, les subventions au système de soins, la consommation de prévention individuelle et collective, les dépenses de recherche et de formation et les coûts de gestion de la santé.

### Pour en savoir plus

- « Les Comptes nationaux de la santé en 2009 », *Études et Résultats* n° 736, Drees, septembre 2010.
- « Cinquante-cinq années de dépenses de santé - une rétopolation de 1950 à 2005 », *Études et Résultats* n° 572, Drees, mai 2007.

## 1. Consommation de soins et de biens médicaux @

en milliards d'euros courants

	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Soins hospitaliers	47,6	52,7	67,6	70,0	72,5	75,1	78,0
Soins ambulatoires	26,8	31,2	40,9	42,8	45,0	46,8	48,3
<i>Médecins</i>	13,0	15,2	19,1	19,9	20,8	21,6	22,1
<i>Auxiliaires médicaux</i>	5,2	6,3	8,9	9,5	10,2	11,0	11,6
<i>Dentistes</i>	6,0	6,7	8,7	9,1	9,4	9,6	9,8
<i>Analyses</i>	2,4	2,8	4,0	4,1	4,2	4,3	4,5
<i>Cures thermales</i>	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Transports de malades	1,5	1,9	2,8	3,1	3,2	3,4	3,6
Médicaments	18,5	23,6	31,5	32,4	33,6	34,5	35,4
Autres biens médicaux <sup>1</sup>	3,7	5,7	8,4	9,0	9,6	10,2	10,5
<b>Total</b>	<b>98,0</b>	<b>115,1</b>	<b>151,2</b>	<b>157,3</b>	<b>164,0</b>	<b>170,1</b>	<b>175,7</b>

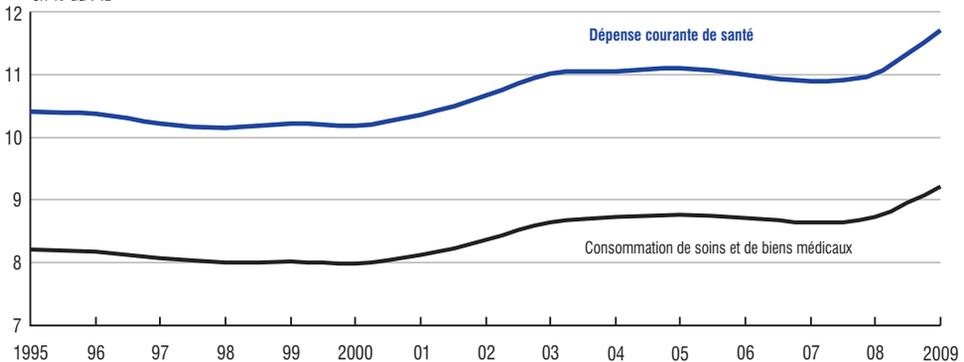
1. Optique, prothèses, orthèses, petits matériels et pansements.

Champ : France.

Source : Drees, comptes de la santé.

## 2. Parts de la consommation de soins et de biens médicaux et de la dépense courante de santé dans le produit intérieur brut (PIB)

en % du PIB



Champ : France.

Source : Drees, comptes de la santé.

## 3. Structure du financement de la consommation de soins et de biens médicaux @

en %

	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Sécurité sociale	77,1	77,1	77,0	76,3	76,2	75,5	75,5
État et collectivités locales	1,1	1,2	1,3	1,4	1,4	1,3	1,3
Organismes complémentaires	12,2	12,8	13,2	13,4	13,5	13,7	13,8
<i>Mutuelles</i>	7,3	7,7	7,7	7,8	7,7	7,7	7,7
<i>Sociétés d'assurance</i>	3,3	2,7	3,1	3,2	3,3	3,5	3,6
<i>Institutions de prévoyance</i>	1,6	2,4	2,5	2,4	2,5	2,5	2,5
Ménages	9,6	9,0	8,4	8,9	8,9	9,5	9,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>						

Champ : France.

Source : Drees, comptes de la santé.

## 5.5 Culture et loisirs

En 2009, les dépenses culturelles et de loisir représentent 9,1 % de la dépense de consommation des ménages (*figure 1*). Après avoir augmenté d'un point dans les années 1990, cette proportion a diminué de 0,4 point entre 2002 et 2009. En 2009 cependant, la part de ces dépenses dans le budget des ménages augmente à nouveau légèrement.

La part du budget consacrée aux loisirs et à la culture varie fortement selon le niveau de vie. Ainsi, en 2006, les 20 % de ménages les plus aisés y consacrent 11 % de leur budget contre 7 % pour les 20 % de ménages les plus modestes. Ces disparités se sont accentuées depuis 2001. L'écart entre la part des dépenses consacrées à la culture et aux loisirs des 20 % les plus aisés et des 20 % les plus modestes a augmenté de plus d'un point, avec une hausse pour les plus aisés et une légère baisse pour les plus modestes.

En dix ans, la structure des dépenses culturelles et de loisir a changé. Par exemple, la part consacrée aux disques, aux cassettes ou aux pellicules photo a diminué de près de 2,5 points depuis 2000 (*figure 2*). Au cours de la même période, la consommation de journaux, livres et papeterie a baissé (- 2,2 points), même si elle se stabilise depuis 2006. À l'inverse, la part des dépenses consacrées aux services récréatifs et sportifs, aux voyages à forfait et aux week-ends a augmenté : + 2,7 points depuis 2000. Les ménages les plus modestes consacrent proportionnellement une part plus importante de leurs dépenses culturelles et de loisir

aux équipements de télévision et de hi-fi, au jardinage et aux animaux de compagnie. De leur côté, les ménages les plus aisés dépendent en moyenne une part plus importante en voyages à forfait, en week-ends ou en spectacles culturels.

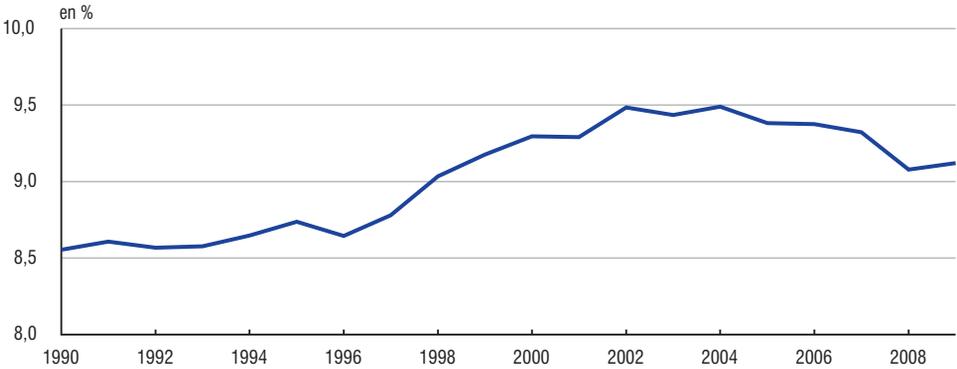
Sur dix ans, la fréquentation des salles de cinéma a augmenté : les salles de cinéma ont enregistré une hausse de 36 millions d'entrées entre 1999 et 2008 (*figure 3*). Cette hausse globale de la fréquentation n'empêche pas l'existence d'années creuses, comme 2003, 2005 et 2007. Ces variations peuvent être liées à la présence ou non d'un ou deux films à grand succès. Par ailleurs, la part des entrées en multiplexe est de plus en plus élevée : elles représentent moins d'un tiers des places vendues en 1999 contre plus de la moitié en 2008. La fréquentation des salles de cinéma n'est pas la même en fonction du lieu de résidence ; les personnes vivant en zone rurale vont moins au cinéma que les personnes vivant en agglomération de plus de 100 000 habitants.

En 2008, 80 % des personnes de 15 ans ou plus vivant en France sont parties en voyage à titre personnel, et 70 % en voyage personnel d'au moins quatre nuits. La plupart de ces voyages (80 %) ont pour destination la France métropolitaine. Les personnes vivant en France sont moins parties en voyage (hors déplacement professionnel) en 2008 qu'en 2005 puisque cette proportion était alors de 81 %. Ce recul s'observe que ce soit à destination de la France métropolitaine ou d'ailleurs.

### Pour en savoir plus

- « Statistiques de la culture - Chiffres-clés », Deps, 2010.
- « Le recul du livre et de la presse dans le budget des ménages », *Insee Première* n° 1253, août 2009.
- « Les vacances des Français depuis 40 ans », *Le tourisme en France, Insee Références*, mai 2009.
- « Mémento du tourisme », édition 2009, DGCIS.
- « Les pratiques culturelles et sportives des Français : arbitrage, diversité et cumul », *Économie et statistique* n° 423, Insee, décembre 2009.
- Voir aussi : fiche 4.6.

## 1. Part des dépenses culturelles et de loisir dans la dépense de consommation des ménages en valeur



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux base 2000.

## 2. Structure des dépenses culturelles et de loisir @

	en %			
	1990	2000	2005	2009
Télévision, hi-fi, vidéo, photo	14,7	10,8	10,8	10,9
Informatique (y compris logiciels, cédéroms)	1,9	7,7	7,4	7,1
Disques, cassettes, pellicules photo	5,9	5,5	4,9	3,0
Presse, livres et papeterie	20,2	15,8	14,1	13,6
Services culturels <sup>1</sup> (y compris redevance TV)	9,6	11,6	10,6	10,8
Jeux, jouets, articles de sport	8,8	8,5	9,3	9,8
Jardinage, animaux de compagnie	14,2	11,9	12,1	12,7
Services récréatifs et sportifs <sup>2</sup> , voyages à forfait, week-ends, etc.	14,1	16,4	17,5	19,1
Jeux de hasard	6,7	8,6	9,6	9,3
Autres biens culturels et de loisir	3,9	3,4	3,6	3,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

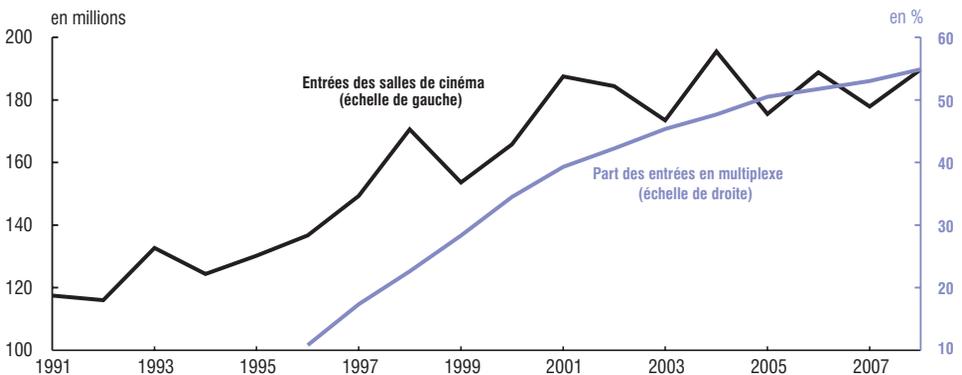
1. Cinéma, spectacles vivants, musées, abonnements audiovisuels, développements de tirages de photographies, etc.

2. Sport, location de matériel sportif, fêtes foraines ou encore parcs d'attractions.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux base 2000.

## 3. Entrées des salles de cinéma



Champ : France métropolitaine.

Sources : Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) - ministère de la Culture et de la Communication, département des études, de la prospective et des statistiques (Deps).

## 5.6 Communications et relations sociales

En 2008, près des deux tiers des personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine possèdent un ordinateur chez elles (figure 1). Cette proportion a beaucoup augmenté depuis 1996, où 15 % d'entre elles avaient un ordinateur à domicile. De même, 56 % des personnes de 15 ans ou plus ont désormais accès à internet chez elles, contre moins de 7 % en 1999. En 1996 comme en 2008, les cadres sont les mieux équipés et sont les plus nombreux à avoir accès à internet. Néanmoins, quelle que soit la situation sur le marché du travail ou la catégorie socio-professionnelle des personnes, leur degré d'équipement a beaucoup progressé. Les étudiants ou les professions intermédiaires ont même des taux d'équipement en ordinateur désormais quasi-équivalents à ceux des cadres. Les retraités d'aujourd'hui utilisent l'informatique : 31 % d'entre eux ont un ordinateur en 2008 contre 4 % en 1996 ; mais ils restent nettement moins équipés que les générations plus jeunes. De même, l'utilisation d'internet reste très liée à la génération : 61 % des personnes de 15 à 19 ans utilisent internet au quotidien en 2006, alors que ce n'est le cas que de 3 % de celles de plus de 80 ans.

Le marché du téléphone portable a pris de l'ampleur de façon continue depuis 1998 (figure 2). En 2007, 83 % des ménages sont équipés d'au moins un téléphone portable, renonçant parfois à leur ligne de téléphonie fixe. Toutefois, le nombre d'abonnés en téléphonie fixe est reparti à la hausse dès 2003 : la proportion de personnes ayant une ligne de téléphonie fixe passe de 87 % à 88 % entre 2007 et 2009. Cette hausse serait notamment

due à la diffusion d'internet et à la multiplication des offres combinant le téléphone fixe et internet. De forts écarts entre générations subsistent pour l'utilisation d'un téléphone portable : en 2008, plus de neuf jeunes de 15 à 19 ans sur dix utilisent un téléphone portable, contre 27 % des plus de 80 ans. L'écart entre générations diminue toutefois chaque année : il a baissé de 7 points entre les plus jeunes et les plus âgés entre 2007 et 2008.

Un tiers des 16 ans ou plus vivant en France métropolitaine adhèrent à une association en 2008 (figure 3). Le taux d'adhésion n'est pas le même selon l'âge : 37 % des personnes de 60 à 74 ans sont membres d'une association, contre 26 % de celles de 16 à 24 ans. Ce sont les associations sportives qui drainent le plus d'adhérents : 12 % des personnes de 16 ans ou plus sont ainsi membres d'une association sportive et 17 % des jeunes de 16 à 24 ans. Viennent ensuite les clubs du troisième âge ou de loisirs pour personnes âgées : 14 % des 75 ans ou plus y adhèrent. Enfin, 7 % des actifs et retraités adhèrent à des activités de syndicat ou à des groupements professionnels.

Outre les adhérents aux associations, la France compte en 2008 huit millions de bénévoles. Ce sont les associations religieuses, sanitaires ou sociales, ainsi que celles de défense de droits et d'intérêts communs, qui comptent, en proportion, le plus de bénévoles parmi leurs adhérents. À l'opposé, les associations de troisième âge et les associations sportives ont les taux de bénévolat les plus faibles. ■

### Définitions

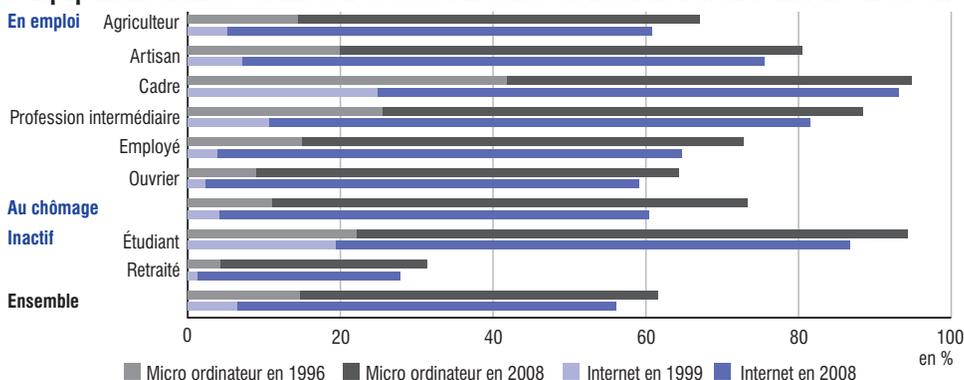
**Adhérent à une association** : personne qui fait partie d'une association pour la période en cours, qu'elle ait payé ou non une cotisation. Il peut s'agir de participations occasionnelles ou régulières, avec ou sans responsabilité particulière, ou seulement d'adhésion sans participation.

**Bénévole** : personne qui a travaillé sans être rémunérée ou qui a rendu des services dans le cadre d'une association ou d'un autre organisme (qu'elle en soit membre ou non).

### Pour en savoir plus

- « La diffusion des technologies de l'information dans la société française », Crédoc, novembre 2009.
- « Le marché des services de communications électroniques en France en 2008 – Résultats provisoires », Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), juin 2009.
- « Un tiers de la population est membre d'une association en 2008 », *Insee Première*, à paraître.

## 1. Équipement en micro-ordinateur et accès à internet selon la situation sur le marché du travail

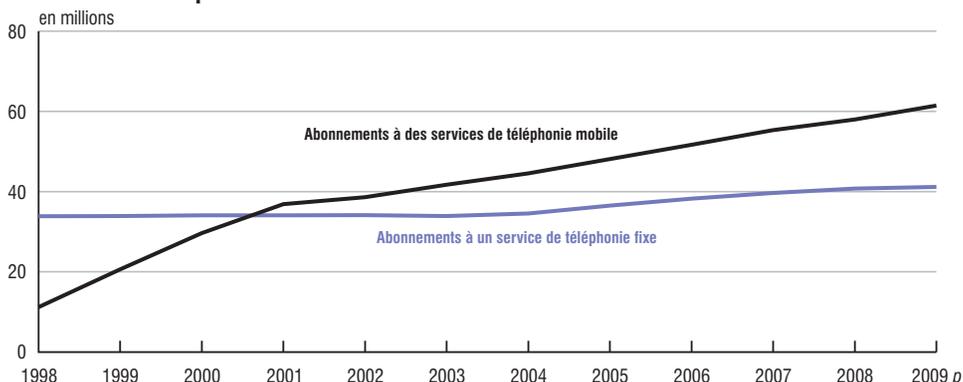


Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : 15 % des personnes possédaient un micro-ordinateur en 1996. En 2008, elles sont 62 % dans ce cas.

Sources : Insee, enquêtes permanentes sur les conditions de vie (EPCV) 1996 et 1999 ; enquête Technologies de l'information et de la communication (TIC) 2008.

## 2. Services de téléphonie fixe et mobiles



Champ : France.

Source : Arcep, Observatoire des communications électroniques.

## 3. Taux d'adhésion à différents types d'associations selon l'âge

						en %
	16 – 24 ans	25 – 39 ans	40 – 59 ans	60 – 74 ans	75 ans ou plus	Ensemble
<b>Ensemble des associations</b>	<b>26,3</b>	<b>32,7</b>	<b>34,4</b>	<b>36,9</b>	<b>27,6</b>	<b>32,6</b>
<i>Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative</i>	2,1	3,4	4,0	6,9	3,4	4,1
<i>Sportive</i>	17,1	14,1	12,7	10,7	4,0	12,3
<i>Culturelle</i>	4,6	5,4	6,0	8,7	3,6	5,9
<i>Loisirs</i>	2,7	3,2	5,0	7,9	4,5	4,7
<i>Défense de droits et d'intérêts communs</i>	0,7	3,3	3,0	2,3	1,5	2,5
<i>Clubs 3<sup>e</sup> âge, de loisirs pour personnes âgées<sup>1</sup></i>	–	–	–	7,3	13,6	9,6
<i>Activités de syndicat, groupement professionnel<sup>2</sup></i>	1,9	8,6	11,8	2,6	1,7	7,3

1. Pour les 59 ans ou plus.

2. Pour les actifs et les retraités.

Champ : France métropolitaine, personnes de 16 ans ou plus.

Lecture : 2,1 % des personnes âgées de 16 à 24 ans adhèrent à une association d'action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative.

Source : Insee, statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV-SILC) 2008.

## 5.7 Insécurité, délinquance

Selon l'enquête **Cadre de vie et sécurité** de 2009, 2,4 % des femmes et 3,4 % des hommes vivant en France métropolitaine déclarent avoir été victimes d'une agression physique à l'extérieur de leur ménage au cours des deux dernières années (en 2007 ou 2008, *figure 1*). Les agressions physiques ou verbales touchent légèrement plus les hommes que les femmes. Les premières victimes des agressions physiques sont les jeunes : 5,6 % des femmes et 7,6 % des hommes de 14 à 24 ans. Les vols sans violence et dans une moindre mesure les agressions verbales, sont également plus fréquents chez les plus jeunes. Par ailleurs, 3,0 % des femmes majeures déclarent avoir été victimes de violences physiques ou sexuelles au sein de leur ménage (contre seulement 1,4 % des hommes). Les violences subies au sein des ménages sont plus souvent des violences physiques que des violences sexuelles. 2,8 % des ménages déclarent avoir été victimes d'un cambriolage ou d'une tentative de cambriolage (*figure 2*). Ceux vivant en banlieue parisienne ou en banlieue d'agglomération sont les plus touchés. 1,6 % des ménages ont également été victimes de vols sans effraction. 3,2 % des ménages

possédant une voiture ont subi un vol ou une tentative de vol de leur véhicule (5,6 % en banlieue parisienne). 11 % ont été victimes d'actes de vandalisme contre leur voiture ; les ménages résidant dans les villes centres d'agglomérations et dans l'agglomération parisienne étant les plus touchés. Bien qu'en diminution, les vols à la roulotte sont toujours surreprésentés dans l'agglomération parisienne : ils concernent un ménage sur dix.

En 2009, et pour la septième année consécutive, le nombre de **faits constatés** en France métropolitaine par les services de polices et les unités de gendarmerie diminue (-1,0 %, *figure 3*). Les atteintes aux biens poursuivent leur recul (-0,7 %) et concentrent moins des deux tiers des faits constatés contre les trois quarts il y a sept ans. En revanche, les atteintes volontaires à l'intégrité physique augmentent à nouveau (+1,8 %). Contrairement à l'année précédente, les escroqueries et les infractions économiques et financières ont baissé (-2,5 %). En 2009, près d'1,2 million de **personnes** ont été **mises en cause**, en majorité des hommes (84 %). Plus d'une sur six est mineure ; les mineurs sont particulièrement impliqués dans les vols, les destructions ou les dégradations de biens. ■

### Définitions

**Enquête Cadre de vie et sécurité** : elle permet depuis 2007 de recenser et de caractériser précisément les faits subis par les ménages et les personnes au cours d'une période de référence :

- **agression physique** : violences physiques (hors ménage) et vols ou tentatives de vol avec violences physiques ;
- **agression verbale** : menaces et injures ;
- **vol sans violence** : vols ou tentatives de vols d'un bien personnel (portefeuille, portable, sac, papiers d'identité, etc.) dans un lieu public ou sur le lieu de travail ou d'études (par un pickpocket par exemple) sans violences physiques ;
- **violence au sein du ménage** : violences physiques ou sexuelles à l'intérieur du ménage ;
- **cambriolage ou tentative de cambriolage** : cas où des personnes se sont introduites avec effraction dans le logement, y compris les cas où il n'y a pas eu de vol ;
- **destruction ou dégradation volontaires du logement** : inscriptions sur les murs, clôture endommagée ou destruction totale d'éléments du logement (boîte aux lettres, vitres cassées, volets arrachés, etc) ;
- **vol à la roulotte** : vol d'objet(s), d'accessoire(s) ou de pièce(s) se trouvant dans ou sur la(les) voiture(s) du ménage ;
- **destruction ou dégradation volontaires de la voiture** : arrachage de rétroviseur, carrosserie abîmée, peinture rayée, pneu crevé, jusqu'à des actes plus graves comme la destruction totale (véhicule incendié ou irréparable).

Ces statistiques sont donc différentes des chiffres reflétant l'activité de la police et de la gendarmerie, qui recensent les faits faisant l'objet d'une plainte et ceux sans victimes directes.

**Faits constatés** : faits bruts portés pour la première fois à la connaissance des services de police et de gendarmerie et retenus en raison des crimes et délits qu'ils sont présumés constituer. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire.

**Personne mise en cause** : la notion de mise en cause ne correspond à aucun état juridique du Code de procédure pénale. S'il existe des charges contre une personne entendue par procès-verbal pour un fait ayant été constaté, celui-ci sera considéré comme élucidé et la personne sera comptée comme « mise en cause ».

### Pour en savoir plus

- « Criminalité et délinquance enregistrées en 2009 », *Bulletin annuel 2009*, ONDRP, janvier 2010.
- « Les victimes de violences physiques et de violences sexuelles dans les enquêtes *Cadre de vie et sécurité* de 2008 et 2009 », Rapport de l'OND 2009, novembre 2009.

## 1. Victimes d'agression ou de vol en 2007 ou 2008

en %

	Agression physique		Agression verbale		Vol sans violence		Violence au sein du ménage	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>Âge</b>								
14 - 24 ans	5,6	7,6	23,2	26,1	7,9	9,7	6,3 *	2,9 *
25 - 39 ans	3,6	3,9	20,1	18,9	2,2	2,8	4,1	1,2
40 - 49 ans	2,0	3,0	17,7	16,9	2,5	2,5	2,6	1,2
50 - 59 ans	1,6	2,7	13,5	12,6	2,8	2,3	2,3	1,7
60 - 69 ans	1,0	1,4	9,0	10,0	2,9	1,4	1,2 *	0,9 *
70 ans ou plus	0,6	0,6	4,5	4,5	2,1	1,3		
<b>Ensemble</b>	<b>2,4</b>	<b>3,4</b>	<b>15,0</b>	<b>15,7</b>	<b>3,3</b>	<b>3,4</b>	3,0	1,4

Champ : France métropolitaine, ensemble des personnes de 14 ans ou plus ; pour les données suivies de \* le champ est France métropolitaine, ensemble des personnes âgées de 18 à 75 ans.

Lecture : en 2009, 3,6 % des femmes âgées de 25 à 39 ans déclarent avoir été victimes d'agression physique en 2007 ou en 2008.

Source : Insee, enquête Cadre de vie et sécurité 2009.

## 2. Ménages victimes de cambriolage, de vol de voiture ou d'actes de destruction ou de dégradation en 2007 ou 2008

en %

Type de commune	Cambriolage ou tentative de cambriolage	Vol dans le logement commis sans effraction	Destruction ou dégradation volontaires du logement	Vol ou tentative de vol de la voiture	dont : vol	Vol à la roulotte	Destruction ou dégradation volontaires de la voiture
<b>Agglomération parisienne</b>							
Ville de Paris	2,8	n.s.	1,4	2,0	n.s.	10,0	12,8
Banlieue	3,3	1,6	4,1	5,6	1,5	10,7	15,7
<b>Agglomérations de plus de 100 000 habitants</b>							
Ville centre	2,7	1,9	7,2	3,9	0,6	8,6	15,9
Banlieue	3,6	1,5	5,1	3,2	0,5	7,7	11,7
<b>Agglomérations de moins de 100 000 habitants</b>							
Ville centre	3,1	1,7	5,1	3,2	1,0	5,7	14,4
Banlieue	3,3	n.s.	4,3	3,2	n.s.	6,0	8,9
Communes périurbaines <sup>1</sup>	2,8	1,8	3,2	2,7	0,8	4,8	8,1
Pôles ruraux <sup>2</sup>	1,5	1,6	3,5	3,5	0,8	5,9	10,4
Rural isolé	1,3	1,6	1,8	1,3	0,3	3,0	5,6
<b>Ensemble</b>	<b>2,8</b>	<b>1,6</b>	<b>4,2</b>	<b>3,2</b>	<b>0,7</b>	<b>6,5</b>	<b>11,0</b>

1. Communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille quotidiennement dans un ou plusieurs pôles urbains ou dans des communes attirées par ces pôles, et qui forment avec eux un ensemble d'un seul tenant.

2. Petites unités urbaines de l'espace rural comptant 1 500 emplois ou plus.

Champ : France métropolitaine ; ensemble des ménages pour les cambriolages, les vols dans le logement et les destructions ou dégradations de logement ; ensemble des ménages possédant au moins une voiture, pour les vols de voitures, les vols à la roulotte et les destructions ou dégradations de voiture.

Lecture : en 2009, 2,8 % des ménages déclarent avoir été victimes de cambriolage ou de tentative de cambriolage en 2007 ou en 2008.

Source : Insee, enquête Cadre de vie et sécurité 2009.

## 3. Faits constatés et personnes mises en cause selon la nature des infractions

	Faits constatés		Personnes mises en cause			
	2009 (en milliers)	Évolution 2009/2008 (en %)	2009 (en milliers)	Évolution 2009/2008 (en %)	Part des mineurs (en %)	Part des femmes (en %)
Atteintes aux biens	2 227,6	- 0,7	315,6	+ 1,8	34	17
Vols	1 816,5	+ 0,6	236,5	+ 3,2	33	20
Destructions et dégradations	411,1	- 6,1	79,2	- 2,2	37	9
Atteintes volontaires à l'intégrité physique (hors vol)	343,1	+ 1,8	245,2	+ 3,4	19	13
Escroqueries et infractions économiques et financières (hors droit du travail)	357,5	- 2,5	87,0	+ 3,0	5	29
Infractions révélées par l'action des services	372,3	- 3,3	374,9	- 3,0	11	8
Autres	220,7	- 2,6	152,1	- 1,4	10	25
<b>Total</b>	<b>3 521,3</b>	<b>- 1,0</b>	<b>1 174,8</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>18</b>	<b>16</b>

Champ : France métropolitaine.

Source : Direction centrale de la police judiciaire, État 4001 annuel.

## 5.8 Justice

En 2008, 1,8 million de nouvelles affaires sont introduites au fond devant les tribunaux civils, soit 3 % de plus qu'en 2007 (figure 1).

Parmi elles, un quart relève du droit de la famille. Les juges des affaires familiales ont prononcé près de 130 000 divorces en 2009 (figure 2). Les divorces se pacifient : alors que les divorces par consentement mutuel et par demande acceptée sont de plus en plus fréquents, les divorces pour faute se raréfient.

Un autre quart des nouvelles affaires civiles est lié au droit des contrats, qui regroupent par exemple les problèmes liés aux baux d'habitation et professionnels (paiement de loyer, demande d'expulsion, etc.) ou encore les remboursements de prêts. Les affaires relevant du droit du travail et de la protection sociale regroupent quant à elles 15 % des nouvelles affaires civiles. Les nouvelles affaires introduites au fond devant les conseils de prud'hommes sont en large majorité liées à la contestation du motif d'un licenciement. Par ailleurs, 12 % des affaires civiles sont liées au droit des personnes : ouverture ou fin de gestion, fonctionnement d'un régime de protection pour les majeurs (tutelle ou curatelle) par exemple ; ces affaires ont nettement augmenté en 2008. Enfin, les affaires liées au contentieux des entreprises représentent 10 % des affaires civiles.

Il y a eu 638 000 condamnations pénales en 2008, un peu moins qu'en 2007 (figure 3). Les condamnations pour infractions liées à la circulation routière représentent plus de 40 % des condamnations : près de la moitié d'entre elles concernent la conduite en état d'ivresse. Après avoir nettement augmenté en

2007, toutes les condamnations liées à la circulation routière diminuent en 2008, hormis celles pour grands excès de vitesse. 20 % des condamnations sont en rapport avec des atteintes aux biens (vols, recels, destructions, dégradations). Viennent ensuite les condamnations pour atteintes aux personnes (18 %) qui continuent d'augmenter en raison de la croissance du nombre de condamnations pour coups et violences volontaires, représentant désormais près de 12 % de l'ensemble des condamnations. Les condamnations pour non-respect des lois sur les stupéfiants sont en forte hausse (+ 14 %), elles représentent désormais 7 % des condamnations. Par ailleurs, près d'un condamné sur 10 est mineur.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, on compte 191 établissements pénitentiaires disposant de 55 000 places de détention. À cette même date, la population carcérale (détenus hébergés et personnes écrouées non hébergées) est de plus de 66 000 personnes, soit une surpopulation de 20 % (figure 4). Le taux de détention, nombre de détenus pour 100 000 habitants, est de 94,2 alors qu'il s'élevait à 75,6 il y a 5 ans. 77 % des personnes écrouées ont été condamnées (les autres sont prévenues) : plus d'un tiers le sont pour une peine de prison de moins d'un an, plus d'un quart le sont pour cinq ans ou plus. Les personnes écrouées sont quasi exclusivement des hommes (97 %) ; un quart ont moins de 25 ans. La part des étrangers dans la population pénitentiaire (18 %) diminue légèrement depuis quelques années. En 2009, l'administration pénitentiaire a dénombré 115 suicides et 2 600 tentatives de suicides (soit 900 de plus qu'en 2008). ■

### Définitions

**Affaires** : l'affaire ou procédure civile se définit comme tout conflit ou demande soumis à une juridiction et sur lequel elle doit statuer.

**Fond** : l'affaire est dite au fond quand elle est soumise à une juridiction pour trancher l'objet même du litige. Elle s'oppose à la procédure en référé où le juge ne prend que des mesures provisoires en principe justifiées par l'urgence.

### Pour en savoir plus

- « Les chiffres-clés de la Justice, 2009 » et « Les chiffres-clés de l'administration pénitentiaire au 1<sup>er</sup> janvier 2010 », en ligne sur [www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)
- « Les condamnations prononcées en 2008, infractions et peines prononcées », *Infostat Justice* n° 107, décembre 2009.
- « Les divorces prononcés de 1996 à 2007 », *Infostat Justice* n° 104, janvier 2009.
- Voir aussi : *fiche 5.7*.

## 1. Justice civile : nouvelles affaires introduites au fond

	en milliers				
	2002	2005	2006	2007	2008
<b>Total</b>	<b>1 675</b>	<b>1 829</b>	<b>1 793</b>	<b>1 759</b>	<b>1 811</b>
dont : <i>Droit des personnes</i>	160	195	199	199	221
<i>Droit de la famille</i>	437	465	466	449	448
<i>Entreprises en difficulté</i>	149	195	183	180	175
<i>Droit des contrats</i>	431	436	428	432	435
<i>Droit du travail et de la protection sociale</i>	289	277	265	256	272

Champ : France, nouvelles affaires introduites au fond (hors cours de cassation) : cours d'appel, tribunaux de grande instance (TGI), tribunaux d'instance, tribunaux de commerce et conseils de prud'hommes. À partir de 2004, le champ de la statistique civile des TGI s'est étendu à de nouvelles procédures.

Source : ministère de la Justice et des Libertés, Sous-Direction de la Statistique et des Études.

## 2. Divorces prononcés par type de divorce

	en %								
	1980	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Consentement mutuel <sup>1</sup>	48	54	55	57	70	72	76	77	78
Faute	50	45	43	41	29	22	16	14	11
Rupture de la vie commune <sup>2</sup>	2	2	1	2	1	5	8	9	10
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Nombre de divorces (en milliers)</b>	<b>79,7</b>	<b>105,9</b>	<b>120,0</b>	<b>114,6</b>	<b>153,6</b>	<b>137,6</b>	<b>133,2</b>	<b>131,3</b>	<b>129,5</b>

1. Consentement mutuel et demande acceptée.

2. Divorce par séparation de fait et altération définitive du lien conjugal à partir de la réforme de 2005.

Champ : France.

Note : la réforme des divorces intervenue en 2005 a modifié la répartition des divorces prononcés par type de divorce. Le raccourcissement de la procédure des divorces par consentement mutuel a produit un gonflement des divorces terminés en 2005. En revanche l'allongement de la procédure des divorces pour faute a réduit le nombre de divorces de cette catégorie. Par ailleurs, les divorces de nature indéterminée (un millier) ont été inclus dans les divorces pour faute du fait de leur longueur de procédure, qui s'apparente fortement à celle observée pour ce type de divorce.

Source : ministère de la Justice et des Libertés, Sous-Direction de la Statistique et des Études.

## 3. Justice pénale : condamnations

	2005	2006	2007	2008 <sup>p</sup>	Évolution 2008/2007 (en %)
<b>Toutes condamnations (en milliers)</b>	<b>618,0</b>	<b>632,5</b>	<b>642,8</b>	<b>637,7</b>	<b>- 0,8</b>
<b>Nature de l'infraction</b>					
Atteinte aux personnes	108,2	108,9	113,3	116,4	+ 2,7
dont : <i>Coups et violences volontaires</i>	62,7	64,9	70,1	73,4	+ 4,7
<i>Homicides et blessures involontaires</i>	13,7	13,0	12,3	12,2	- 0,8
<i>Atteintes sexuelles</i>	13,0	12,1	11,8	11,9	+ 0,8
Atteinte aux biens	153,9	150,9	147,2	143,8	- 2,3
Matière économique et financière	22,7	20,8	20,1	19,5	- 3,0
Circulation routière et transports	248,1	265,9	274,5	263,9	- 3,9
dont : <i>Défait d'assurance</i>	36,8	39,8	37,7	31,8	- 15,6
<i>Conduite en état alcoolique</i>	118,3	130,2	132,0	126,3	- 4,3
<i>Grand excès de vitesse</i>	13,9	10,6	13,7	14,4	+ 5,1
<i>Conduite sans permis ou malgré suspension</i>	39,3	48,8	52,2	51,4	- 1,5
Stupéfiants (trafic, détention, transport, cession, usage)	34,2	35,4	37,4	42,6	+ 13,9
Autres infractions	50,9	50,7	50,4	51,4	+ 2,0
<b>Caractéristiques des condamnés (en %)</b>					
Part des mineurs	8,9	9,0	8,9	9,2	
Part des femmes	9,4	9,3	9,4	9,4	
Part des étrangers	13,5	12,8	12,7	12,0	

Champ : France, condamnations hors composition pénale.

Source : ministère de la Justice et des Libertés, Sous-Direction de la Statistique et des Études.

## 4. Nombre de détenus dans les établissements pénitentiaires

	au 1 <sup>er</sup> janvier de chaque année						
	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	<b>48 594</b>	<b>59 197</b>	<b>59 522</b>	<b>60 403</b>	<b>64 003</b>	<b>66 178</b>	<b>66 089</b>
Part des femmes (en %)	4,0	4,0	4,0	4,0	3,7	3,4	3,4
Part des moins de 25 ans (en %)	27,0	26,0	26,0	26,0	25,8	25,8	25,7
Part des étrangers (en %)	22,0	22,0	20,0	19,6	19,1	18,0	17,7

1. Population écrouée totale (détenus hébergés et personnes écrouées non hébergées).

Champ : France.

Source : ministère de la Justice et des Libertés, Sous-Direction de la Statistique et des Études.